

OBSERVATOIRE DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION ET LES
MALVERSATIONS ECONOMIQUES



OBSERVATORY FOR FIGHT
AGAINST CORRUPTION AND
ECONOMIC EMBAZZLEMENTS

INTEGRITE

EQUITE

TRANSPARENCE

Ref : *002* /SE-OLUCOME/01/2015

Bujumbura, le *07/01/2015*

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Deuxième vice-président de la République du Burundi avec les assurances de notre très haute considération
- Son Excellence l'Ombudsman de la République du Burundi avec les assurances de notre très haute considération
- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'intérieur,
- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'eau, de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme,
- Monsieur le Maire de la ville de Bujumbura.

à Bujumbura

A Monsieur le Directeur Général de l'urbanisme

A Bujumbura

Objet : Demande de récupérer les terres de l'Etat
de la commune Kinama volées

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre haute responsabilité pour vous demander de récupérer les terres de l'Etat de la commune Kinama volées.

En effet, Monsieur le Directeur Général, certains dirigeants du Parti CNDD-FDD de la commune urbaine de Kinama et certains membres de son conseil communal se sont départagées les terres de l'Etat de cette commune sises tout près des terres de la SRDI Imbo sans aucune autorisation des autorités du ministère de l'environnement.

Selon les informations que détient l'Observatoire, les cadres de la Présidence de la République du Burundi Madame Immaculé Nahayo, Monsieur Gasaba Nestor et le Général Agricole Ntirampeba se seraient rendus sur terrain, auraient constaté ce cas de vol de ces parcelles et auraient demandé à ces personnes ayant pris illégalement ces parcelles -*9*

d'arrêter d'ériger la construction des maisons tout en ayant fait détruire une. Ayant pris à la légère les mesures des dits hauts cadres, ces certains dirigeants du Parti CNDD-FDD de la commune urbaine de Kinama et certains membres de son conseil communal ont continué à construire leurs maisons s'appuyant sur le pouvoir de certains dirigeants de leur parti au haut niveau. Ayant été informés sur la descente de l'OLUCOME sur le lieu, les détenteurs illégaux de ces parcelles se seraient concertés hier pour se décider sur la recherche de faux documents administratifs datant d'avant l'année 1993.

Suite à ce vol organisé, nous voudrions vous demander, Monsieur le Directeur Général, de prendre des mesures qui s'imposent pour récupérer ces terres de l'Etat et de sanctionner les détenteurs illégaux de ces parcelles et les personnes les ayant appuis dans ce vol afin de les instruire à ne pas confondre la richesse du parti à celle du pays.

Espérant une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de notre haute considération.



C.P.I. à :

- Monsieur le Président du Conseil communal
de Kinama,
- Monsieur l'Administrateur de la Commune de
Kinama

A Bujumbura